**Recyclage des briques à boisson**

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d’inciter les communes du canton de Berne à développer des points de récolte des briques à boisson ;
2. d’organiser leur acheminement vers une usine de recyclage ;
3. de promouvoir le recyclage des briques à boisson auprès de la population.

Développement :

Environ 700 millions de briques à boisson sont vendues chaque année en Suisse. Elles causent 20 000 tonnes de déchets par année et sont incinérées via les ordures ménagères au lieu d’être recyclées. Le processus de recyclage des briques à boisson est complexe, dans la mesure où elles contiennent trois composants : carton, plastique polyéthylène et aluminium. Dans ce processus, elles sont trempées dans de l’eau, ce qui permet d’en extraire 74 %de papier pour en faire du papier ondulé. Les autres matériaux sont valorisés thermiquement. La technologie pour la séparation des trois couches de ces briques existait en Suisse alémanique, malheureusement, l’usine Model AG située à Weinfelden, qui s’était spécialisée dans ce domaine, a été contrainte de fermer faute de quantités suffisantes à recycler. Elle avait la capacité de valoriser les 20 000 tonnes de briques consommées chaque année en Suisse, voire davantage. Heureusement, il existe une usine spécialisée dans ce domaine au sud de l’Allemagne.

La mise en place d’une nouvelle filière de recyclage des briques à boisson dans le canton de Berne permettrait de réduire la quantité de déchets destinés aux sacs taxés, tout en faisant un geste pour l’environnement, grâce au recyclage des fibres de carton. Si les briques à boisson consommées au niveau suisse étaient toutes recyclées, cela permettrait d’économiser chaque année une quantité de bois équivalente à celle qui pousserait sur l’équivalent de 11 000 terrains de football. De plus, Sébastien Humbert, expert en bilan écologique chez Quantis, affirmait dans un article de la RTS de mars 2022 que les brique à boisson constituent l’emballage présentant le bilan écologique le plus bas et qu’il vaut la peine de les recycler à 600 km en Allemagne, même s’il est nécessaire de les acheminer par camion.

Plusieurs communes suisses ont pris des mesures pour recycler les briques à boisson, si bien que l’on dénombre plus d’une centaine de points de collecte. Par exemple, la ville de Lausanne a mis en place le tri des briques à boisson dès le 1 er janvier 2022, afin de les envoyer dans le sud de l’Allemagne pour y être recyclées.

La Suisse, qui se veut un modèle en matière de valorisation des déchets, ne dispose pas de base légale pour le recyclage des briques à boisson. Il est inconcevable que ce qui est possible depuis des décennies chez nos voisins ne le soit pas en Suisse. En effet, le recyclage des briques à boisson est un procédé standard dans plusieurs pays d’Europe, tels que le Luxembourg, la Norvège, la Belgique, l’Autriche ou encore l’Allemagne, parfois depuis des décennies. La question se situe donc au niveau de la volonté politique. Il convient d’agir en dotant le canton de Berne d’une politique de recyclage des briques à boisson.

Destinataire ‒ Grand Conseil